

Les caractéristiques des parcs publics varient-ils selon le statut socioéconomique des quartiers?

Source

Crawford D et coll. (2007) **Do features of public open spaces vary according to neighbourhood socio-economic status?** *Health & Place* 14:889-93.

Si le statut socioéconomique a un effet sur le niveau d'activité physique, la genèse de cet effet est encore mal comprise. L'une des explications avancées serait que les personnes vivant dans un milieu défavorisé ont moins d'occasions de faire de l'activité physique que celles vivant dans un milieu plus aisé. Chose certaine, plusieurs caractéristiques de l'environnement physique sont associées à une augmentation des occasions de pratiquer des activités physiques : accès facile à des installations sportives et récréatives, sentiers pédestres, pistes cyclables, etc.

Le but de cette étude était d'analyser les associations possibles entre le statut socioéconomique des quartiers et les caractéristiques des parcs publics pouvant influencer sur le niveau d'activité physique des enfants. Les données proviennent du projet *Children Living in Active Neighbourhoods*. Tous les parcs dans un rayon de 800 mètres du lieu de résidence des participants ont été analysés, ce qui totalise 1497 parcs. Le statut socioéconomique des quartiers a été regroupé en quintiles et les parcs distribués de façon similaire entre les quintiles.

Les caractéristiques des parcs ont été divisées en trois grandes catégories :

- installations sportives : terrains de tennis, pistes de course, installations pour les planches à roulettes, piscines, etc.;
- installations récréatives : vestiaires pour les équipes, sentiers pédestres, pistes cyclables, arbres matures procurant de l'ombre, éclairage des sentiers, etc.;
- aménagements sanitaires et autres : toilettes, poubelles, tables de pique-nique, fontaines, etc.

Résultats

1. Les parcs situés dans des quartiers à statut socioéconomique élevé ont plus d'aménagements sanitaires et autres que ceux des milieux défavorisés. De plus, on y trouve davantage d'installations récréatives telles que des

installations aquatiques (lac, étang, etc.), des sentiers pédestres et des pistes cyclables.

2. Aucune différence quant au nombre d'installations sportives n'a été observée entre les parcs des différents quintiles de statut socioéconomique.

En résumé, le statut socioéconomique des quartiers semble avoir un lien avec l'aménagement et les installations récréatives des parcs, mais pas avec les installations sportives. En revanche, les chercheurs n'ont pas noté la qualité et l'état des installations, ce qui pourrait grandement influencer sur leur utilisation par les enfants. De plus, une meilleure connaissance des caractéristiques qui incitent les enfants à choisir un parc plutôt qu'un autre permettrait de mieux planifier la construction et l'aménagement afin de répondre à leurs besoins. On augmenterait ainsi les chances de succès des activités de promotion de l'activité physique auprès de cette jeune clientèle.

Marie-Pierre Arsenault et Guy Thibault